

Le 9 novembre 2012

Et si on jetait moins?

ÉDUCATION
TOUTES NOS DÉCHETS
C'EST À RÉDUIRE

www.syctom-paris.fr



Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, se mobilise toute l'année pour la prévention des déchets. Il prend de nouvelles initiatives à l'occasion de la 4^e édition de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets qui aura lieu du 17 au 25 novembre prochains.

Pendant toute une semaine, des structures gonflables géantes seront installées sur le toit du centre de tri du Syctom à Paris 15^e, pour sensibiliser les habitants de la métropole parisienne à la nécessaire réduction des déchets.

Les messages « **Réduisons nos déchets** » et « **Et si on jetait moins ?** » écrits sur ces bannières XXL (22mx3m) seront visibles par les occupants des 180.000 véhicules qui passent chaque jour sur le périphérique devant le centre. Au total, ce sont près de 2,4 millions de personnes qui verront ces messages pendant ces 10 jours.

Des photos et vidéos de l'évènement seront disponibles dès la veille du début de l'opération, sur [le site internet du Syctom](#). Il sera également possible de venir découvrir en avant-première la mise en lumière des messages le vendredi 16 au soir (contact : memponte@syctom-paris.fr)

Pour François Dagnaud, Président du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, « 390 kilos par habitant jetés chaque année en France, c'est encore beaucoup trop ! Nous devons **intensifier nos efforts** pour réduire les quantités de déchets produits. Le Syctom en fait sa **priorité** sur son territoire. Par cette opération, nous souhaitons **mobiliser les consommateurs, les citoyens et les collectivités aux enjeux de la réduction des déchets, mais aussi interpeller le monde économique, car la prévention des déchets c'est l'affaire de tous.** »

Contact presse : Magali Memponte : Tél : 01 40 13 40 72 / 06 07 18 82 34 - memponte@syctom-paris.fr



24 novembre : le centre de traitement de déchets Isséane ouvert au public

Pour clôturer la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le Syctom accueille le public dans son centre de traitement multifilière de déchets ménagers Isséane, à Issy-les-Moulineaux :

le samedi 24 novembre 2012 de 10h à 17h



Ce centre reçoit les déchets ménagers de près d'un million d'habitants du sud ouest de la métropole parisienne.

Le public pourra découvrir **l'unité d'incinération avec valorisation énergétique**, qui traite 460 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles par an et les utilise pour chauffer l'équivalent de 80 000 logements, ainsi que **le centre de tri de collectes sélectives**, qui traite près de 22 000 tonnes par an d'emballages et papiers pré-triés par les habitants, en vue de leur recyclage.

Ces journées portes ouvertes organisées tous les ans dans chacune des installations du Syctom, permettent de sensibiliser le public **aux enjeux liés au traitement des déchets et à leur nécessaire réduction**. Ce sont plus de **7 000 visiteurs** que le Syctom reçoit tous les ans dans ses centres.

Informations pratiques

Visites de 10h00 à 17h00

**Centre de traitement multifilière de déchets ménagers Isséane
47-103 quai Roosevelt – Issy-les-Moulineaux**

- L'entrée est libre et **gratuite**
- **Visites guidées** : départ des visites toutes les 20 minutes environ



Et si on jetait moins ?

- Aujourd'hui, en France, chacun d'entre nous jette en moyenne à la poubelle **390 kilos de déchets** par an.
- Réduire ses déchets permet de limiter la consommation de ressources non renouvelables, diminuer les rejets de gaz à effet de serre, supprimer le recours à l'enfouissement des déchets et réduire l'incinération.
- Le Sycdom a fait de la prévention sa priorité et se mobilise toute l'année auprès de ses collectivités en les dotant de soutiens financiers, méthodologiques et logistiques. Ainsi il y consacre chaque année 1 million d'euros.

Chaque geste du quotidien compte et peut contribuer à réduire les quantités de déchets produits.

Alors comment réduire ses déchets ?

- Utiliser des objets durables : carafe à eau, vaisselle réutilisable etc.
- Limiter ses impressions de papier au bureau ou à la maison
- Utiliser un cabas pour faire ses courses
- Réparer ce qui peut l'être
- Utiliser des piles rechargeables
- Louer ses outils : perceuse, décolleuse à papier peint, tondeuse
- Limiter le gaspillage alimentaire en accommodant ses restes
- Composter ses déchets organiques
- Donner, vendre ou prêter ce qui ne sert plus

La SERD sur le territoire du Sycdom

Durant la SERD, de nombreuses animations tournées vers la réduction des déchets auront lieu sur l'ensemble du territoire du Sycdom, soit avec les outils mis à disposition par le Sycdom dans le cadre de son plan « Métropole prévention déchets 2010-2014 », soit organisées par les communes elles-mêmes.

Au total ce sont :

- 93 cuisines anti-gaspi
- 70 kits du compostage
- et 236 funflags

qui permettront de sensibiliser de façon ludique et pédagogique les habitants de la métropole parisienne à la nécessité de réduire ses déchets.

La liste des opérations organisées sur le territoire du Sycdom est disponible sur le site internet : www.sycdom-paris.fr



ZOOM SUR LA RECYCLERIE REJOUÉ

Lancée début 2012 et soutenue par le Syctom, la recyclerie Rejoué située dans le 14^e arrondissement de Paris, **donne une seconde vie aux jouets**.

Chaque année, à Noël, plus de 60 millions de jouets sont vendus. Ils sont composés de matériaux très variés dont 90 % de matières plastiques et synthétiques avec également un grand nombre de circuits électroniques. Plus de 100 000 d'entre eux finissent chaque jour à la poubelle, soit 40 millions chaque année.

A la veille de Noël, plus la peine jeter vos anciens jouets, Rejoué les récupère pour les rénover et les remettre sur le marché.

En remettant sur le marché des jouets de bonne qualité, en recyclant les jouets électriques et électroniques et en sensibilisant les enfants lors des collectes sous forme d'animations ludiques, Rejoué **contribue à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles de notre planète**.

Plus d'information sur le site <http://rejoue.asso.fr/>

Le Syctom lance le 2^e concours Design Zéro Déchet pour sensibiliser les concepteurs de demain

Au vu du succès remporté par la 1^{ère} édition du concours Design Zéro Déchet en 2012, le Syctom a décidé d'organiser **la 2^e édition en 2013**.

Avec ce concours, le Syctom invite les concepteurs de demain à concevoir des **biens de consommation innovants et durables**, permettant de réduire fortement les quantités de déchets générées par les produits mis sur le marché. L'objectif est de mieux préserver les ressources naturelles en favorisant l'éco-conception des produits, c'est-à-dire penser le produit non plus comme un futur déchet mais comme une future ressource.

Car pour François Dagnaud, « il ne suffit pas d'appeler à la mobilisation des consommateurs et des collectivités. L'implication des producteurs de biens de consommation est indispensable pour réussir à réduire les quantités de déchets produits. C'est pourquoi, pour cette 2^e édition du concours Design Zéro Déchet, le Syctom souhaite les associer, afin que les projets lauréats trouvent un débouché concret, au travers de brevets ou de la réalisation de prototypes ».



Annexe

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, reçoit les déchets de la moitié de la population francilienne – soit 5,7 millions d'habitants – collectés par ses 84 communes adhérentes. Il traite chaque année près de 2 400 000 tonnes, soit 10% des déchets ménagers français.

Dès 2004, le Syctom s'était engagé dans un premier plan de réduction et de valorisation des déchets et s'inscrivait dans une démarche innovante en vue de réduire les déchets à traiter sur son territoire.

En décembre 2010, il a adopté le **plan « Métropole prévention déchets 2010-2014 »**, son 2^e plan stratégique de réduction des déchets, soutenu par la région Ile-de-France, pour aider concrètement les communes dans la **mise en œuvre de leurs programmes locaux de prévention**.

Ce plan d'actions dynamique et évolutif, doté de **dispositifs de soutien financiers, méthodologiques et logistiques** est articulé autour de cinq axes de travail : accompagnement des collectivités pour le développement des Programmes Locaux de Prévention, réduction de la nocivité, réemploi, éco-conception et exemplarité du Syctom. Il vient en appui des démarches de prévention engagées par ses collectivités adhérentes.

